

BUDGET

Musées Royaux de Peinture et de Sculpture.

Budget pour l'exercice 1892.

N ^o d'ordre	Nature des dépenses.			Sommes proposées.	
<u>Chap. 1^{er} - Traitements personnels</u>					
<u>Musées ancien et moderne</u>					
1	Traitement du Secrétaire de la Commission directrice	fr ^s 5000.-	5000	"	
2	id. du Secrétaire-adjoint	" 2500.-	2500	"	
3	id. du Sous-chef du Personnel	" 1500.-	1500	"	
4	id. du Commis aux écritures	" 1800.-	1800	"	
5	id. du Concierge	" 800.-	800	"	
6	id. de 6 Surveillants à 1400 F	" 8400.-	8400	"	
7	id. de 2 " à 1300 F 1500.-	" 2600.-	3000	"	
8	id. de 13 12 " à 1200 F 1300.-	" 15600.-	1300	"	
9	id. de 2 Circueurs à 1200 F	" 2400.-	14400	"	46400 -
Somme disponible sur l'ensemble des traitements du personnel des Musées ancien & moderne		600.-	100	"	
<u>Musée Wierzb</u>					
10	Traitement du Conservateur	4000.-	4000	"	
11	id. du Concierge-Surveillant	1200.-	1200	"	
<u>Chap. 2. - Frais d'administration & matériel</u>					
<u>Musées ancien et moderne</u>					
12	Jurons de présence et frais de route des Membres de la Commission directrice - Frais de vacation et de déplacement des Commissaires-experts		5000	-	
13	Restauration de tableaux - Entretien & renouvellement des cadres		4000	-	
14	Mobilier et entretien des galeries		1650	-	
15	Chauffage		6000	-	
16	Bibliothèque - Frais de bureau		900	-	23260 -
17	Impression du Catalogue des œuvres de la galerie moderne		1000	-	
18	Dépenses diverses		760	-	
<u>Musée Wierzb</u>					
19	Mobilier et entretien des salles	2550.-	3950	-	84760
20	Chauffage	900.-			
21	Impression du catalogue	500.-			
<u>Chap. 3. - Achats.</u>					
22	Achat de tableaux anciens		61000	-	62500 -
23	" d'ouvrages pour la Galerie historique		68000	-	69500 -
			1500	-	
Total fr ^s			139160	-	131160.-

Approuvé en séance
du 28 Décembre 1891.

Le Président
Le Secrétaire
Wierzb

Bruxelles, le 26 Décembre 1891
Le Secrétaire de la Commission
directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture.

Approuvé
au nom du Ministre
Le Secrétaire général,

84760

131160.-

Musée royal de Peinture & de Sculpture.
Budget pour l'Exercice 1892.

No. ordre	Nature des Dépenses		Somme proposée
<u>Chap. 1^{er} Traitements personnels</u>			
Musées ancien et Moderne.			
1	Traitement du Secrétaire de la Commission Directrice	5000 F. 5000.-	
2	„ du Secrétaire-adjoint	2500. 2500.-	
3	„ du Sous-Chef du Personnel	— 1500.-	
4	„ du Commis aux écritures	1800. 1800.-	
5	„ du Courcier	800. 800.-	
6	„ de 6 Surveillants à 1400 f.	8400. 8400.-	
7	„ de 2 „ à 1300 „	2600. 2600.-	
8	„ de 13 „ à 1200 „	15600. 15600.-	
9	„ de 2 Circiers à 1200 „	2400. 2400.-	46,400 -
	Somme disponible sur l'ensemble des traitements du personnel des Musées ancien et moderne	100 600.-	44,900 -
Musée Wiertz			
10	Traitement du Conservateur	4000 4000.-	
11	„ du Courcier - Surveillant	1200. 1200.-	
<u>Chap. 2 - Frais d'administration & Matériel</u>			
Musées Ancien et Moderne.			
12	Solons de présences et frais de route des membres de la Commission Directrice. - Frais de vacations et de déplacement des Commissaires Experts	5000 -	
13	Restauration de tableaux. - Entretien et renouvellement des cadres	4000 -	
14	Mobilier et entretien de la Galerie	1650 -	
15	Chauffage	6000 -	
16	Bibliothèque - Frais de bureau	900 -	
17	Impression du Catalogue des œuvres de la Galerie Moderne	1000 -	23,260 -
18	Dépenses diverses	760 -	
Musée Wiertz			
19	Mobilier et entretien de la Galerie Salle	2550.-	
20	Chauffage	900.-	3,950 -
21	Impression du Catalogue	500.-	
<u>Chap. 3 - Achats</u>			
22	Achat de tableaux anciens	68000 -	
23	„ d'ouvrages pour la Galerie historique	1500.-	69,500 -
Total Fr			137,660
			139,160 -

Approuvé en séance
du 28 décembre 1891.

Le Secrétaire.

Le Président

Brunelles le 26 Décembre 1891
Le Secrétaire de la Commission Directrice
des Musées royaux de Peinture & de Sculpture
H. Piéren

Brux. 14 Janvier 1892

à Mr le Ministre de
l'Intérieur 3^e

3402

Nous avons l'honneur
de soumettre à votre
approbation le budget
des Musées royaux et
Pensions & de Sculpture
pour l'année 1892.

Agre.

Le Président

E. Lottin

Le Secrétaire,

W. H.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ADMINISTRATION
DES
SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le ^{9 Juin} 21 Mai 1892

Urgent

N^o 24100/18646.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

—
ANNEXE
—

SOMMAIRE.

Messieurs,

M. le Ministre des Finances ayant refusé de solliciter de la Législature la somme de frs 5100. 11, montant des frais d'établissement de parterres en zinc dans la salle des sculptures du Palais des beaux-arts et mon administration ne disposant pas de crédit sur lequel pourrait être imputée cette dépense, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien prendre d'urgence les mesures voulues en vue de permettre la liquidation des dits frais sur la dotation ordinaire des Musées royaux de peinture, etc.

Les déclarations nécessaires à cette fin sont ci-annexées.

Agriez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

J. B. Duvoy

A la Commission directrice
des Musées royaux de peinture
et de sculpture, à Bruxelles

MINISTÈRE

de

L'INTÉRIEUR

et de

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Bruxelles, le 13 *juin* 1892.

— Cher Monsieur Steiner,

Nous n'avons qu'une expédition du
budget des Musées : auriez-vous l'obligeance
de nous en faire parvenir une
seconde copie pour notre dossier ?

Très bien dévoué,

Deuxième

*Envoyé la copie
le 17 juin*

Paris. 17^e Juin 1892

à M^r le Ministre des
Intérieur &^a

Par votre lettre du
9 de ce mois, chef^{me} des
Beaux-Arts N^o 24100/18646
vous m'avez demandé de prendre
les mesures voulues pour la
dignification sur la Douane
ordinaire des œuvres d'art
d'une somme de Fr 5000. 11^e. De
chef de frais d'établissement
de corbeilles en zinc destinées
à la Salle de Sculpteurs au
Palais des Beaux-Arts.

Nous devons rappeler à
cette occasion la lettre que
nous avons eu l'honneur,
M^r le Ministre, de vous adresser
les 18 juillet 1890 et 15 juin
1891, par laquelle la Commis-
sion Directrice faisait remarquer
qu'elle n'avait pas pu
l'initiative de l'ornementation

qu'il s'agissait d'établir au
Palais des Beaux-Arts et qu'elle
n'avait même pas été consultée
sur l'opportunité de cette
mesure.

Nous faisons valoir à
ce propos que le chiffre porté
à notre Budget pour les
frais matériels est insuffisant
pour couvrir une dépense
aussi élevée et, qu'en consé-
-quence, celle-ci viendrait
réduire sensiblement la
subvention, déjà si minime,
réservée pour les activités
des élèves.

Le Gouvernement exprime
-vant le bien fondé de
notre réclamation et s'est
engagé alors à solliciter
de la législature le crédit
nécessaire pour couvrir les
frais à résulter de la dis-
-cussion qu'il s'agit de
proposer de faire établir dans
la Salle des Sculpteurs.

Nous avons l'honneur,
M^{re} la Ministre, de joindre
à la présente la Déclaration
qui nous a été transmise
par votre lettre précitée et
de vous prier d'agréer l'

Le Secrétaire

RM

Nous avons lieu d'espérer,
M^{re} la Ministre, que ces circons-
-tances irrégulières dans
laquelle la dépense en
l'édifice a été créée, M^{re} le
Ministre des Finances ne se
refusera pas, à la suite de
nouvelles instances, à
accorder le crédit nécessaire
pour l'exécution de ces travaux.

Agr.

Le Président

Q. Tota

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR
ET DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Section d'Administration

ET DES

Comptabilité générales.

des musées, des lettres et des beaux-arts.

INDICATEUR N° 24361.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 25 juin 1892.

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

1 ANNEXE

J'ai l'honneur de vous renvoyer, ci-joint, muni de l'approbation requise, le budget des musées royaux de peinture et de sculpture de l'Etat, pour l'exercice courant.

Le document a été modifié, conformément à la loi du budget de mon Département qui limite à frs 84,760. l'allocation affectée au matériel des musées, par suite du transfert à laotation des musées royaux du pte du cinquante-neuf, de la somme de frs 8000. destinée à l'acquisition de la pierre des anciennes.

Pour le Ministre:

Le Secrétaire général

[Signature]

A la Commission Administrative
des musées royaux de peinture et de
sculpture.

Comptabilité

(pièces à numériser)

Le soussigné déclare avoir reçu des
Musées royaux de Peinture & de Sculpture
la somme de Cent trente. deux francs
(frs 132.-) pour travaux d'entretien &
de restauration effectués aux Sculptures
des dits Musées.

1892

Du 2 au 30
Janvier

22 jours à frs 6.- frs 132.-

Bruxelles, le 31 janvier 1892.

J. Minnery

Tu la présente déclaration s'élevant
à la somme de Cent trente. deux francs.

Le Secrétaire,
J. Minnery

Le sousigné déclare qu'il lui est dû
par les Musées royaux de Peinture & de
Sculpture la somme de Cent cinquante
francs (frs 150.-) pour soins de conser-
vation apportés aux trois ouvrages
suivants peints par Wiertz:

- 1^o Le Christ au tombeau: tableau à
deux volets -
- 2^o Deux jeunes filles ou la belle Rosine -
- 3^o Jeune fille à la toilette.

Bruxelles, le 28 juillet 1892.

J. Van Leroy

Ju la présente déclaration
s'élevant à la somme de Cent
Cinquante francs.

Le Secrétaire,

A. J. J. J.

Le Président,

E. J. J.

Reçu des Musées royaux de
Peinture & de Sculpture une
ordonnance de paiement N^o 63/80
de frs 150. - émise à mon profit
pour restauration de tableaux
en compte des dits Musées.

Bruxelles, le 23 X^{bre} 1892

Musée Wierzb. J. Van Lennep

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par les Messieurs
royaux de Peinture et de Sculpture la somme de deux
mille Sept cent quarante-huit francs, pour frais de
restauration et soins apportés à la conservation des
tableaux mentionnés ci-après :

1892				
16 Janvier	Pour restaurer un tableau ancien représentant : Une vue de la ville d'Anvers - - - - -			150 -
25 "	Déterminer & restaurer un tableau de Jacob-Jacobs : Le fleur de Glommen - - - - -			142 50
9 février	Déterminer & pointiller un tableau de H. Leys : Le serment de Joyeuse Entrée - - - - -			135 -
22 "	Déterminer & restaurer 2 tableaux de F ^o De Braekeler : Le Comte de mi-carême & le Jubilé - - - - -			135 -
3 mars	Déterminer le tableau de J ^h Stevens : Bruxelles - le matin			75 -
" "	us & pointiller le tableau de G. De Jonghe : La visite de bébé			50 -
17 "	us le tableau de Ch. Fourmois : Le moulin - - - - -			45 -
28 "	us us - de H. Leys : Rétablissement des cultes -			75 -
4 avril	us us - de Ch. Fourmois : La mare - - - - -			65 -
" "	us us de J. Portaels : Loge au théâtre de Pesth -			45 -
" "	us us idem. - de Simon - - - - -			75 -
12 "	us us de L. Gallait : La prise d'Antioche -			50 -
" "	us us de J. Portaels : La fille de Sion -			60 -
" "	us us de H. Leys : Les Trentainne de Berthall de Huize -			50 -
22 "	us us d'Alex. Robert : Lucas Signorelli -			60 -
" "	us us de L. Donsaert : Les Diplomates -			50 -
" "	us 2 tableaux : Portraits par L. Dubois & portrait par Von Lembach -			7 50
" "	us Le tableau de M ^o Madou : Le trouble-fête - - - - -			30 -
28 "	us us de J ^h Stevens : Le chien au miroir - -			37 50
" "	us us de Alf. De Knyff : Paysage - - - - -			87 50
9 mai	us us de J ^h Stevens : Marché aux chiens à Paris -			130 -
" "	us us d'Alf. Stevens : La Dame rose - - - - -			50 -
" "	us us de Ch. De Groux : L'Irroque - - - - -			30 -
16 "	us us de Jérickault : La chasse à l'ours -			22 50
" "	us us idem : Un Prince & son Etah-Major -			22 50
" "	us us de H. Boulenger : Vue de Dinant -			50 -
" "	us us de Lefèvre : Sémus & l'Amour - - - - -			30 -
24 "	us us de Ed. Hamman : La Meuse d'Adrien Willaert -			65 -
" "	us us de Eug. Smits : La marche des saisons -			80 -
" "	us us de Louis Dubois : Nature morte - - - - -			65 -
" "	us us de Alex. Van Hamme : La vieille dentellière -			22 50
3 Juin	us us de P. Lauters : Un chemin creux - -			7 50
" "	us us de F. Huygens : Aubépine - - - - -			45 -
13 "	us us de Ch. Verlat : Chien de berger & -			65 -
" "	us us de Alex. Robert : Sac d'un couvent de carmes -			105 -

A reporter frs 2215 -

1892.

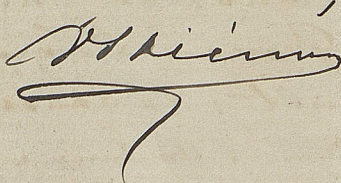
			Report frs -	2215 -
24 juin	Démarrer le tableau de F. Stroobant: Le grand' Place à Bruxelles - - - - -			35 -
" "	us	us de P. J. Clays: Vue d'Anvers - - - - -		25 -
" "	us	us idem: Vue d'Ostende - - - - -		25 -
30 "	us	us de A. J. Hamesse: Soir dans la Campine - - - - -		45 -
6 juillet	us	us de L. Artan: Marine - - - - -		90 -
" "	us	us de G. Courbet: Portrait d'Alf. Stevens - - - - -		38 -
" "	us	us de H. E. De la Croix: Plafond - - - - -		25 -
14 "	us	us de L. Gallait: Portrait de Demortier - - - - -		75 -
" "	us	us de J. B. Madou: Le sorcier interrogé - - - - -		60 -
27 "	us	us idem: Les politiques du village - - - - -		45 -
" "	us	us de L. Gallait: Souvenir de Blanckenberghe - - - - -		10 -
" "	us	us de J. Van Luyken: Paysage: le printemps - - - - -		60 -

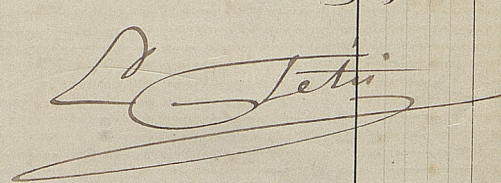
Total francs 2748 -

Bruxelles, le 31 juillet 1892.

J. F. Van Leemputten

Fu la présente déclaration s'élevant à la somme de deux mille sept cent quarante-huit francs.

Le Secrétaire,


Le Président,


Bonn. 27 Janvier 1843

M^r V. Le Roy
Camm. Exp. des Aff.
roy. de Prusse

Nous nous faisons de
vouluer bien vous faire parvenir
le plus tôt possible le compte
de compte des frais de vacation
et de voyage qui vous sont
due en votre qualité de
Cammisarius - Expens des Aff.
Rechts. agr. etc.

Le Secrétaire
D^r

Reçu des Musées royaux de
Peinture et de Sculpture une ordon-
nance de paiement N^o 70334 des
frs 108. —, émise à mon profit, à titre
de vacations, pendant l'année 1892.

Brunelles, le 8 Juin 1893.

Victor Le Roy

Monsieur Victor Le Roy,
18, rue des Chevaliers —

Paris 17 Mai 1893

à Mr le Ministre des
Intérieurs &c

2402
C'est la suite d'une ancienne
minuterie des œuvres com-
posant la Galerie moderne
de peinture de l'Etat, nous
avons constaté qu'un assez
grand nombre de tableaux
se crevassent et s'éclataient
à l'usage des œuvres des
conservateurs.

Nous croyons, M. le
Ministre, pouvoir attribuer cette
situation aux causes suivantes
1^{re} Le vernissage des tableaux
avant qu'ils n'aient atteint un degré
suffisant de siccité.
2^{re} L'emploi de mauvais
vernis. 3^{re} Les fautes
procédés de peinture mis
en usage par quelques

artistes et surtout l'abus
de bitume.

Le seul remède à opposer
au danger qui menaçait
en tabenne consistait à le
faire décerner immédiatement.

Nous ^{avons} ~~eu~~ ~~donné~~ ~~notre~~
de confier cette opération
délicate à Mr Van Lempelen
qui s'en est acquitté avec
^{de bons succès} ~~beaucoup~~ ~~de~~
manière à soustraire ~~les~~
^{dont il s'agit} ~~la~~ ~~une~~ ~~dégénération~~
irréparable.

Nous avons p. Lempelen,
Mr le Ministre de ~~la~~ ~~la~~
adresser p. ^{détail} ~~les~~ ~~honoraires~~
s'élevant à la somme de
Fr 2748. - Dec de ce chef
à Mr Van Lempelen
en nous priant de vouloir
bien en ordonner la liquidation

pour l'expérience et la prudence
qui ont été mises en œuvre et

Sur le crédit alloué aux
Musées de Peinture
et de Sculpture (Exercice
1892)

Agr.

Le Président

Le Secrétaire
R. H.

E. Joly

Reçu des Messieurs royaux des
Peinture et de Sculpture une ordonnance
de paiement ^{n.º 70635} de deux mille sept cent
quarante-huit francs (fr. 2748.-)
émise à mon profit, pour restauration
& soins apportés à la conservation
de tableaux des dits Messieurs. -

Bruxelles, le 21 Juin 1893.

J. Van Lemperde

Etat des vacations dues au Soussigné, Commissaire-Expert des Musées royaux de Peinture & de Sculpture, pendant l'année 1892.

1892

		vacations
3 Avril	Examen d'un tableau de Rubens: le Triomphe de la Religion	1
14 Mai	" de deux tableaux de l'Ecole primitive: Le Crucifixe & la Fierge de Douleurs - - - - -	1
20 ju.	" d'un tableau attribué au Titien (Danaë) - - -	1
22 ju.	" " d'Aert Vander Meer - Paysage - - -	1
16 Septembre	" d'un portrait de Gentilhomme attribué à Veniers	1
10 Octobre	" de deux copies d'après Westphal - - - - -	1
7 Novembre	Renseignements sur la Collection Schuster - - - - -	1
14 "	Examen d'un portrait de Jan Dyck (La Marquise de Spinola) & d'un portrait de Marguerite de Parme. - - -	1
19 "	Examen d'un tableau de J. Pourbus (Le peintre & sa famille) -	1
Total -		9 -

9 vacations à frs 12.- frs 108.-

Le présent état s'élevant à la somme de cent huit francs. -

Bruxelles, le 6 Avril 1893.

Victor Le Roy

La présente déclaration s'élevant à la somme de cent huit francs. -

Le Secrétaire,
V. Pierson

Le Président,
L. Tetu

Reçu des Musées royaux
de Peinture & de Sculptures
une ordonnance de paiement
n^o 75065, de fr^s 161. 27, émise
à mon profit pour fourniture
de cadres & travaux divers,
en compte des dits Musées.

Bruxelles, le 17 Octobre 93.

Jean Landrick

Monsieur J. Landrick aîné
10, rue du Gouvernement provisoire.

DORURE, SCULPTURE
CADRES DE STYLES
pour
TABLEAUX ANCIENS

Jean Laudeick aîné,

GLACES, ENCADREMENTS
D'AQUARELLES, DE GRAVURES
et de
PHOTOGRAPHIES

10, RUE DU GOUVERNEMENT-PROVISOIRE, 10,

(Rue Royale, près la Colonne du Congrès.)

ATELIER : RUE DE LA BOBINE, 3,
BRUXELLES

Les Musées Royaux de Peinture et de Sculpture Doi^t

Pour vente et livraison des articles suivants, payables en cette ville au comptant sans escompte.

Le 16^e 1893 Imp. Charles Vande Weghe, 12, Vieille-Halles-aux-Blés.

1892				Le mètre		Montant	
				FR.	C.	FR.	C.
Janvier	12	deux poquets bronze f. 3 = gomme laque f. 1 =				4	.
		Placé des traverses en fer doré (Coll. Van Munching) 10 m. 03		2	30	23	06
Avril	14	cadre gothique or et noir deux faces fixé sur panneau n° 3235				36	.
		cadre gothique or et noir n° 3242 3 m. 28		7	.	22	96
		mis une latte dorée à l'intérieur d'un cadre				6	.
juin	30	Restauration d'un grand cadre n° 3246					.
		10 heures travail à 0.70				7	.
		Gomme laque f. 1: Pâte forte f. 2: poquets bronze 0.75				3	75
août	24	quatre cadres or et noir n° 3247 n° 3250 1 m. 20		5	.	56	.
7 ^{be}	15	un petit cadre mouluré n° 3256 1 m. 67		1	50	2	50
Total f.						161	27

Le présent compte s'élevant à la somme de Cent soixante un francs 27 centimes
Bruxelles le 16 septembre 1893

Pu la présente déclaration Jean Laudeick
s'élevant à la somme de Cent soixante un franc 27 centimes
Le Secrétaire, Le Président,
A. Steiner J. F. J. J.

Les caisses non retournées dans les huit jours seront facturées.

Rus. 4 Avril 1892

à M^{re} le Ministre de
l'Intérieur 2^e

3402

1892

Nous avons l'honneur
de vous adresser les décla-
rations ci-jointes fournies
par M^{re} Lion Gaudet, pour
obtenir la liquidation d'une
somme de 32000 frs qui lui
est due ~~en paiement~~ à titre
de second terme de paiement
du prix d'achat par lui
obtenu d'un tableau d'Adrien
Van Stade, Intérieur des
Cabarets hollandais.

Une somme du montant de
vente de cette somme est
payable à Paris, chez M^{re}
Lion Gaudet, rue Legendre
N^o 2.

Le Secrétaire
VSK

Apr. Le Président
C. G. L.

Le Soussigné, déclare qu'il lui est dû
par le Musée royal de Peinture
et de Sculpture de Belgique la
somme de trente deux mille francs
(frs. 32,000) pour soldes depuis l'achat par
labbau d'Adrien Van Ostade (Interieur
de Cabaret hollandais) cédé aux dits
Musées suivant contrat en date du
12 Mars 1891.

Paris le 2 Avril 1892

Léon Garmez
Procureur

Vu la présente déclaration s'élevant
à la somme de trente-deux mille francs.

Le Secrétaire,
P. Schiervens

Le Président,
A. Lottin

Brun. 24 Mars 1892

M^r le Ministre de l'Intérieur
3^e

1892 des B. A. N^o 244230

1892

Comme suite à votre
lettre du 23 de ce mois, nous
avons l'honneur de vous
adresser les pièces nécessaires
pour la liquidation d'une
somme de 2500 fr. due à
M^r le Major Emile Drassier
en paiement de la cession
d'un tableau de feu Albert
Roberti (Rachel pleurant
la mort de ses enfants)
devenu une collection de
musée moderne de Rouen.

Agu.

Le Président

Le Secrétaire
R. H.

C. F. F.

Entre Monsieur Edouard Jéris, Président
de la Commission directrice des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture de l'Etat agissant
au nom de la dite commission, d'une part;

Et Monsieur le major Brassine Emile, à
Bruxelles, rue Rogier n° 150, d'autre part;

Il a été convenu:

M^r le major Emile Brassine déclare céder
aux dits Musées pour la somme de deux mille
cinq cents francs (2.500 fr.) un tableau de feu
Albert Roberti, intitulé: Rachel pleurant la mort
de ses enfants.

Ce tableau, peint sur toile, mesure deux
mètres trois centimètres de hauteur, sur un
mètre soixante-deux centimètres de largeur.

Le paiement de la somme susmentionnée
sera effectué dès que les formalités de la comp-
tabilité de l'Etat auront été remplies.

Fait en double à Bruxelles, le 28 mars 1892

Le second contractant,

Emile Brassine

Le Président,

Edouard Jéris

Le soussigné déclare qu'il lui est dû
par les Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de l'Etat la somme de deux mille
cinq cents francs (frs 2.500) pour cession auxdits
Musées d'un tableau de feu Albert Roberti,
intitulé: Rachel pleurant la mort de ses
enfants.

Cette cession est faite suivant contrat en
date de ce jour

Bruxelles, le 28 mars 1892.

J. Brussine

Tu la présente déclaration s'élevant
à la somme de deux mille cinq cents francs.

Le Secrétaire,
W. Schimmé

Le Président,
E. J. J. J.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE & DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Reçu des Musées royaux de Peinture
& de Sculpture une ordonnance de paiement
N^o 55190 de f^o 1951. — mise à mon profit
pour remboursement des frais d'achat, en
vente publique, à Amsterdam, d'un tableau
de J. Molenaar, intitulé: le Gout, & destiné
aux Musées de l'Etat.

Bruxelles, le 13 Mai 1892. —

Charles de Lebergher

M^r Delebergue

19 Avenue de Mervin

Le 6 avril 1892

Envoi en liquidation des
déclarations au nom de M^r
Delebecque, en remboursement
d'une somme de Fr 1951. -
qu'il a payée pour prix d'achat
d'un tableau de J. M. Molenaar
(Le Goût) adjugé au chancelier
à la vente Messersch, van
Vollenhoven.

Voir dossier N° 3425

Ca. 1892

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR
et de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—
Secrétariat général.
—

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
ET PENSIONS.
—

1^{re} Section.

N° 15140

Bruxelles, le 12 Mai 1892.

3423

Conservateur

Transmis à Monsieur le Gouverneur de la province
des Musées de peinture & de sculpture
avec prière d'en accuser la réception, l'ordonnance de
paiement N° 55100 de fr. 1951. — émise
au profit de M. Delebecque, pour
remboursement du frais d'achat, en vente
publique, à Amsterdam d'un tableau de
J. Molenaar, intitulé : 'Le Gint' et desdites
cous de l'Etat.

1892

POUR LE MINISTRE :

Le Secrétaire général,

E. E. M. M. M.

Acc. la réception
le 13 mai 1892.

Reçu des Musées royaux de
Peinture & de Sculpture une remise
accompagnée d'une ordonnance de
paiement N^o 63579, de frs 400. —
cédée à mon profit pour cession
aux dits Musées d'un tableau
de J. Van Corninck, intitulé : La
Nativité.

Bruxelles, le 24 Décembre 1892.

Mélie

Monsieur Mélie
16, rue Faidor,

J. Brunelles.

Le soussigné déclare qu'il lui est dû, par
les Musées royaux de peinture & de sculpture, la somme
de quatre cents francs (frs 400 -) pour la cession
d'un tableau de Jean Van Cominxlo représentant
La Nativité.

Le panneau, de quatrevingt quatre centimètres
de hauteur sur quarante cinq centimètres & demi de
largeur, également peint au revers, a pour sujet La
Présentation.

Bruxelles, le 30 Novembre 1892.

Mélie

Tu la présente déclaration s'élèvant
à la somme de quatre cents francs. -

Le Président,

Le Secrétaire,
V. Schiessens

L. Létui

Brux 23 Dec. 1842

à M^{re} Melise

à Bruxelles

350

Nous avons l'honneur
de vous adresser une ordon-
- nance de paiement n^o 63579,
de la somme de quatre cents
francs liquidée à votre profit
pour la somme en argent
de l'Etat d'un tableau
de J. Van Coninck, intitulé:
La République.

Veuillez, M^{re}, nous accuser
la réception de ce mandat
et en signifier l'ap. de ref. et de pay.

Je suis, M^{re},

Le Secrétaire

W. H.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR
et de
L'INSTRUCTION PUBLIQUE.
—
Secrétariat général.
—
COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
ET PENSIONS.
—
1^{re} Section.
N^o 42121.....

Bruxelles, le 20 juillet 1892.

acc. la réception
le 30 juillet 1892.

Directeur

Transmis à Monsieur le Gouverneur de la province
des Musées royaux de peinture & de sculpture
avec prière d'en accuser la réception, l'ordonnance de
paiement N^o 58330 de fr. 7000. — émise
au profit de M. Cardon pour la cession
aux élèves de l'école d'un tableau d'
F. Snyders, représentant une Chasse aux cerfs.

1892

Reçu le mandat de
paiement mentionné
ci-dessus.

Brux. 3 août 1892

Ch. Cardon

POUR LE MINISTRE :

Le Secrétaire général,

[Signature]

Ante Monsieur Ed. Fete, Président de la Commission
directrice des Musées Royaux de Peinture et de Sculpture,
agissant au nom de la dite Commission, d'une part:
et M^r Lévy Cardon : Bruxelles, 57. Quai au Roi
à Bruxelles, d'autre Part :

Il a été convenu :

M^r Lévy Cardon, promoteur, consent à céder au dit
Musée pour le somme de Sept Mille francs (fr. 7000.-)
un tableau peint sur toile par François Huyssens et
représentant une Chasse aux Cerfs.

Ce tableau mesure deux Mètres Vingt centimètres de
hauteur sur Quatre Mètres Vingt centimètres de largeur.

Le paiement du prix d'achat sera effectué dès
que les formalités de la Comptabilité auront été remplies.

Fait à Bruxelles le 4 juillet 1892

Le second contractant
Ch. Lévy Cardon

Le Président,
Ed. Fete

Le soussigné déclare qu'il lui a été payé par
les Musées Royaux de Peinture et de Sculpture la
somme de sept Mille francs. (fr. 7000-) en
paiement du prix de vente d'un tableau de François
Snyders, / une chaise aux Cerfs / cédé au dit Musée
en vertu d'un contrat passé ce jour.

Bruxelles le 4 juillet 1892

A Léon Cordon

Fa la présente déclaration s'élevant
à la somme de sept mille francs.

Le Secrétaire,
V. Dierman

Le Président,

L. Totté

Le Souverain de l'État a vu
recevoir des Muriers royaux au
Beau. art & de Sculpture,
la somme de Quarante Six
francs (F. 46 -) pour
inscriptions sur des cadres
placés sur les tableaux.

19 Inscriptions à 1 fr. - 19
36 m d 11 24

F 46 -

Bruxelles, le 6 Septembre 1892

Jⁿ Thompson

Rue du Camion 8.

Ju la présente déclaration
s'élevant à la somme de quarante-six
francs. -

Le Secrétaire
P. P. P. P.

Reçu des Musées royaux
de Peinture & de Sculpture
une ordonnance de paiement
N^o 75063 de fr. 217.25 émise
à mon profit pour fourniture
de piédestaux & travaux
divers, en compte des dits musées.

Bruxelles, le 16 8^{bre} 1893.

J. Bauduin

A Monsieur Bauduin,
ministre, —

Reçu des Musées royaux des
Peintures & de Sculpture une
ordonnance de paiement N.
75.066 de fr^s 264.50 émise
à mon profit pour peinture
de Locales, en compte des dits
Musees.

Bruxelles, le 17 Octobre 1893

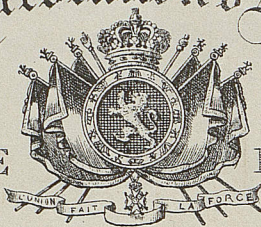
Ch. Léon Cardon

Monsieur Ch. Léon Cardon,
57. quai au bois à brûler.

Meubles
de Salons, Salles à
manger
Boudoirs, etc.

Ornement et Décoration d'Appartements.

70, RUE DE



LOUVAIN

Sièges de toutes
espèces, Garnitures
complètes de Lits
portes & fenêtres.

Le Musée Moderne

Doit

à **EMILE VAN GELDER**

TAPISSIER - GARNISSEUR, BREVETÉ

Pour fournitures et travaux suivants au comptant.

LITH. A. SACRÉ, RUE DE LOUXUM

Bruxelles, le

1892

		Prix	Francs	Cts
	<u>Passage de la Salle de restauration</u>			
1892				
du 29 jan. au 1 ^{er} mars	Travail de 28 heures d'ouvriers			
	placement de papier et de bandes zine	0 60	16 80	
	Livre 16 rouleaux papier	30	4 80	
	" 5 " " blanc	50	1 50	
	" 6.50 mts zine	50	3 25	
	" colle		1 20	
Total francs			27.35	

Certifié sincère et véritable c.,
présent compte s'élevant à la somme
de vingt-sept francs 35 centimes

Bruxelles, le 31 décembre 1892

E. Van Gelder

Pour acquit

E. Van Gelder

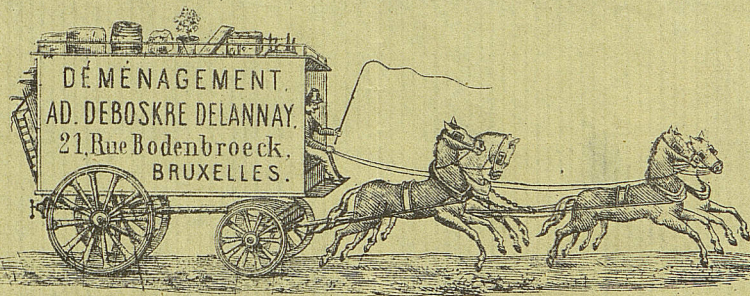
Pu le présent compte s'élevant à la
somme de ~~vingt~~ vingt-sept francs 35 centimes (frs 27.35)

Le Secrétaire
W. Kimm

Les prix des courses
faites en ville sont fixés
à l'heure et selon la gran-
deur des voitures, savoir :

Camion N.º 1, à 1 cheval	fr. 2,00
" " 2 " 2 chevaux	" 3,00
Voiture " 1 " 1 cheval	" 2,00
" " 2 " 2 chevaux	" 3,00
" " 3 " 3 " "	" 4,00.

Les hommes de peine se
payent 60 Centimes par heure.



VOYAGES

Le temps employé pour le charge-
ment des meubles ou autres objets
se paye séparément ainsi que les
hommes qui accompagnent le
conducteur.
On est prié de payer chaque course
au conducteur qui en est respon-
sable; les réclamations doivent être
faites endans les vingt quatre heures.

SERVICE DE DÉMÉNAGEMENTS
pour Bruxelles et toute la Belgique, par heure ou par entreprise.
Rue Bodembroeck, 21, près du Pont de fer.

M. Les Messieurs Royaux de Peinture et de Sculpture Doivent
à AD. DEBOSKRE-DELANNAY,
Successeur de P. J. BOSMAN.

Pour le suivant, savoir:

1892	Bruxelles, le	1892
Janvier 18	3 heures à 2 fr 50 ^c pour transport	frs 7 50
Fevrier 1 ^{re}	2 h ^{res} à 2 fr 50	4 "

frs 11 50

La présente déclaration s'élevant à la somme
de Onze francs Cinquante Centimes

Bruxelles, le 31 Décembre 1892

Pour acquit

M^{re} Deboskre

Tu la présente déclaration s'élevant
à la somme de onze francs 50 centimes

Le Secrétaire,
Deboskre

PETITS PAQUETS

35

Paris

Port d'un colis contenant
des photographies à l'adresse
de M^r Ch. Sedelmeyer, 6, rue
de la Rochefoucauld, à Paris.

Fr. 1. -

le 5 Décembre 1892. -

Le Soussigné déclare avoir reçu des Musées
royaux de Peinture & de Sculpture la somme
de Dix francs cinquante centimes (f. 10. 50^{cs})
pour inscriptions sur des cartels.

1842

Oct. 2.	6 Inscriptions sur cartels n ^{os} 42 à 47 f. 6.	
2	" " " n ^{os} 4 à 8	1. 50
	Donné une planche	1. 50
	Inscription de 10 lettres à 15 ^{cs}	1. 50
	Total	f. 10. 50 ^{cs}

Bruxelles, 22 Juillet 1842

J. Lionpont

Sur la présente déclaration s'élevant
à la somme de dix francs cinquante centimes

Le Secrétaire,

W. Hicman

DÉCORATIONS

EN TOUS STYLES

ou de fantaisie

POUR

EDIFICES, HÔTELS, MAISONS



PEINTURE DÉCORATION

Ancienne Maison JEAN CARDON

Fondée en 1846.

SPÉCIALITÉ DE DÉCORATIONS

PEINTES SUR TOILE

et imitant les

TAPISSERIES ET

BRODERIES ANCIENNES, ETC

Ch. Léon Cardon fils. Successeur

57 Quai au bois à brûler, à Bruxelles.

Mes Messieurs Royaux, de Peinture et de Sculpture Doit
Pour exécution et fourniture de ce qui suit, payable à Bruxelles.

BRUXELLES, le 16 7^{bre} 1893.

88 646 - COMPTES BRUX

			Prix	Total
1892				
18 Mai.	Peinture de Piedestal et Sûles en Bois. en imitation de Marbre riche sur fond enduit. par 8 carreaux, un blanc et un Vernis Rouge 29 mètres carrés et 95. à	3.00	239 85	
14 Novembre	Peinture imitation idem. 6.55 =	3.00	19 65	
	Peinture de la Lampe du drapeau		500	
		francs	264 50	
	Certificat en 6 le présent compte au montant de deux cent soixante francs Cinquante.			
	Bruxelles 16 7 ^{bre} 1893			
	Fu la présente déclaration s'obligeant Ch. Léon Cardon à la somme de deux cent soixante-quatre francs 50 centimes -			
	Le Secrétaire H. Stierman			
	Le Président C. Tettin			

Musées royaux de Peinture et de Sculpture.

*Etat des jetons de présence dus à Messieurs
les Président, Veu. Présidents et Membres de la
Commission directrice, pour l'année 1892. -*

Etat des jetons de présence dus à Messieurs les Président, Vice-Président & Membres de la Commission directrice
des Musées royaux de Peinture et de Sculpture, pour l'année 1892.

N ^o d'ordre	M. M.	Dates des Séances.																																				Nombre de jetons de présence à 10 frs	Somme dus.	Emargement pour quittances.	Observations.						
		1892.	18 Janv.	15 Fév.	19 "	29 "	14 Mars	21 "	29 "	1 ^{er} avril	11 "	25 "	2 mai	4 "	16 "	20 "	23 "	13 Juin	20 "	4 Juillet	11 "	18 "	27 "	29 "	10 Août	29 "	7 Septembre	19 "	3 Octobre	10 "	24 "	7 Novembre	14 "	2 Décembre	6 "	12 "	19 "					26 "	29 "				
1	Fétis Ed. - Président	-	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	35	350	E. Fétis			
2	Slingemeyer E. - Vice-Président	/	/	/	/	/	/	/	/	-	/	/	/	/	-	-	/	-	/	-	/	/	/	-	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	30	300	E. Slingemeyer	
3	Balat A. - Membre	/	/	-	/	/	/	-	-	/	/	/	-	-	-	-	-	/	/	/	-	-	/	-	/	-	-	/	-	-	-	-	/	/	-	-	/	/	-	-	-	-	18	180	A. Balat		
4	Comte A. de Beaufort "	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	/	/	/	-	-	/	/	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	-	29	290		
5	Clays P. J. - "	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	/	/	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	28	280	P. J. Clays	
6	Delebecque C. - "	/	/	-	-	-	/	/	/	/	/	-	-	/	/	-	/	/	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	29	290	C. Delebecque
7	De Vriendt A. - "	/	/	/	/	/	/	-	-	-	/	/	-	-	-	-	/	/	/	/	/	-	-	/	/	-	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	24	240	A. De Vriendt
8	Franken L. A. - "	/	/	/	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	35	350	L. A. Franken
9	Guffens G. - "	/	/	/	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	/	/	/	-	/	/	-	/	/	-	-	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	17	170	G. Guffens
10	Robie J. - "	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	-	35	350	J. Robie
Total -		9	10	7	8	8	8	7	7	7	8	8	6	6	5	4	8	8	9	8	8	8	4	7	7	10	6	7	7	9	9	10	6	8	7	9	9	8	-	280	2800						
Le présent état s'élevant à la somme de deux mille huit cents francs. - Bruxelles, le 31 Décembre 1892. P^r la Commission d'exécution: Le Secrétaire, H. Liégeois																																															

Le présent état s'élevant à la somme
de deux mille huit cents francs. -
Bruxelles, le 31 Décembre 1892.
P^r la Commission directrice:
Le Secrétaire,
Ed. Vanden

ÉTAT des frais de voyage dûs au soussigné, *Membre de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture & de Sculpture*,
calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		Observations.
du	de	du	de	par chemin de fer.		par voie ordinaire.		du	du	
DÉPART.	L'ARRIVÉE.	DÉPART.	L'ARRIVÉE.	kilom.	1/2 kil.	kilom.	1/2 kil.	SÉJOUR.	1/2 SÉJOUR.	
1892.										
20 Novembre		Bruxelles	Anvers.	88	-	-	-	-	1/2	Examen d'un tableau de feu de Ch. Verlat.
			à retour.							

RÉCAPITULATION.	88	Kilomètres par chemin de fer, à fr. 1.- les 5 kil.	17	60
		Id. par voie ordinaire, à fr. les 5 kil.		
	1/2	Séjours, à fr. 12.- le séjour.	6	-
	TOTAL.		23	60

*Certifié véritable le présent état montant à la somme de vingt-trois francs
soixante centimes.*

Vu et certifié :
Le Directeur,

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

Bruxelles, le *9 Janvier* 1893

G. Guffens

Konrad Guffens.

ÉTAT des frais de voyage dûs au soussigné, *Membre de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture & de Sculpture,*
calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		Observations.
du	de	du	de	par chemin de fer.		par voie ordinaire.		du	du	
DÉPART.	L'ARRIVÉE.	DÉPART.	L'ARRIVÉE.	kilom.	1/2 kil.	kilom.	1/2 kil.	SÉJOUR.	1/2 SÉJOUR.	
1892 -										
9 Octobre		Bruxelles	à Filoosde	20	-	-	-	-	1/2	Examen d'un tableau de feu M. Lallemand.
			& retour -							
			Lothann	20	-	-	-	-	1/2	

La présente déclaration s'élevant à la somme de dix francs. —

*P.^{re} la Commission directrice.
Le Secrétaire,
A. Steiner*

RÉCAPITULATION.	20	Kilomètres par chemin de fer, à fr. 1.- les 5 kil. .	4	-
		Id. par voie ordinaire, à fr. les 5 kil. .	-	-
	1/2	Séjours, à fr. 12.- le séjour	6	-
		TOTAL.	10	-

Certifié véritable le présent état montant à la somme de dix francs. —

*Vu et certifié :
Le Directeur,*

*Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,*

Bruxelles, le *14* janvier 1893

Marquandberg

Monsieur Delbecq.

ETAT des frais de voyage dûs au soussigné, *Membre de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture & de Sculptures*, calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		Observations.
du	de	du	de	par chemin de fer.		par voie ordinaire.		du	du	
DÉPART.	L'ARRIVÉE.	DÉPART.	L'ARRIVÉE.	kilom.	1/2 kil.	kilom.	1/2 kil.	SÉJOUR.	1/2 SÉJOUR.	
1892										
9 Octobre		Bruxelles à Filwerde		20	-	-	-	-	1/2	Examen d'un tableau de feu M. St. Gallmand.
		& retour -								
		Estaim		20	-	-	-	-	1/2	

RÉCAPITULATION.	20	Kilomètres par chemin de fer, à fr. 1. - les 5 kil.	4	-
		Id. par voie ordinaire, à fr. les 5 kil.		
	1/2	Séjours, à fr. 12. le séjour	6	-
		TOTAL.	10	-

Certifié véritable le présent état montant à la somme de dix francs

Vu et certifié :
Le Directeur,

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

Bruxelles, le *10 Janvier* 18*93*,

P. J. Clays

Commissaire Clays.

ÉTAT des frais de voyage dûs au soussigné, *Fu - Président de la Commission*
directrice des Musées royaux de Peinture & de Sculpture,
calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		Observations.
du	de	du	de	par chemin de fer.		par voie ordinaire.		du	du	
DÉPART.	L'ARRIVÉE.	DÉPART.	L'ARRIVÉE.	kilom.	1/2 kil.	kilom.	1/2 kil.	SÉJOUR.	1/2 SÉJOUR.	
1892										
9 Octobre	Bruxelles à Tilvoorde & retour -			20	-	-	-	-	1/2	Examen d'un tableau de feu M ^r H. Callmann
20 Novembre	Bruxelles à Anvers & retour -			88	-	-	-	-	1/2	Examen d'un tableau de feu M ^r Ch. Verlat

Fu la présente déclaration
s'élevant à la somme de trente - trois
francs Soixante centimes. -
P^r la Commission directrice :
Le Secrétaire,
E. Stengen

RÉCAPITULATION.	108	Kilomètres par chemin de fer, à fr. 1. - les 5 kil. .	21	60
		Id. par voie ordinaire, à fr. . les 5 kil. .	-	-
	1	Séjours, à fr. 12. -	12	-
		TOTAL.	33	60

Certifié véritable le présent état montant à la somme de trente - trois francs
soixante centimes. -

Vu et certifié :
Le Directeur,

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

Bruxelles, le 9 Janvier 1893.
Emil Stengen

Monsieur E. Stengen -

ÉTAT des frais de voyage dûs au soussigné, *Cireur au Palais des Beaux-arts*

calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		Observations.
du	de	du	de	par chemin de fer.		par voie ordinaire.		du	du	
DÉPART.	L'ARRIVÉE.	DÉPART.	L'ARRIVÉE.	kilom.	1/2 kil.	kilom.	1/2 kil.	SÉJOUR.	1/2 SÉJOUR.	
1892 3 Novembre		Bruxelles	Vilvoorde & retour -	20	-	-	-	-	1/2	Emballage à Vilvoorde d'un tableau de fer H. Lallemand, offert en don par M. le Maire Lallemand.
			Cotons	20	-	-	-	-	1/2	
Sur la présente déclaration s'élevant à la somme de quatre francs. Le Secrétaire, V. Stieven										

RÉCAPITULATION.	20	Kilomètres par chemin de fer, à fr. 0.50 les 5 kil.	2	-
		Id. par voie ordinaire, à fr. les 5 kil.	2	-
	1/2	Séjour, à fr. 4.- le séjour.		-
		TOTAL.	4	-

Certifié véritable le présent état montant à la somme de *quatre francs*

Vu et certifié :
Le Directeur,

Bruxelles, le *4 Novembre* 1892.

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

Pour Asquit
M. Gruens
Van Cauwenbergh

calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

20	Kilomètres par chemin de fer, à fr. 0.50 ^e les 5 kil.	2	—
	Id. par voie ordinaire, à fr. les 5 kil.	—	—
RÉCAPITULATION.	1/2 Séjours, à fr. 4. — le Séjour	2	—
	TOTAL	4	—

Certifié véritable le présent état montant à la somme de quatre francs —

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

Bruxelles, le 7 Novembre 1892. —

Pour accept
 L. Cressier

calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

Je la présente déclaration s'élevant
à la somme de cinquante-cinq francs.
P^r la Commission directrice:
Le Secrétaire,
P. St. Jean

RÉCAPITULATION:

Vu et certifié :
Le Directeur,

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

Monnier & Hingener. -

calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

Tu la présente déclaration s'élevant
à la somme de cinquante-cinq francs
P^r la Commission directrice:
Le Secrétaire,
D. L. L.

RÉCAPITULATION:

Certifié véritable le présent état montant à la somme de Cinquante-cinq francs.

Bruxelles, le 25 avril 1892. -

Vu et certifié :
Le Directeur,

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

Albion Drury

Monnier A. De Vriens -

ÉTAT des frais de voyage dûs au soussigné, *Membre de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture & de Sculptures*, calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		Observations.
du	de	du	de	par chemin de fer.		par voie ordinaire.		du	du	
DÉPART.	L'ARRIVÉE.	DÉPART.	L'ARRIVÉE.	kilom.	1/2 kil.	kilom.	1/2 kil.	SÉJOUR.	1/2 SÉJOUR.	
1892										
26 Mars	Bruxelles	Amsterdam	224	-	-	-	-	1	-	Vente de la Collection Messchert Van hoven à Amsterdam
27-28 "	-	-	-	-	-	-	-	2	-	
29 "	Amsterdam	Bruxelles	224	-	-	-	-	-	-	
				Catane	448	-	-	-	3	-
J'ai la présente déclaration s'élevant à la somme de cent quarante - trois francs 60 centimes p. -										
P ^r la Commission directrice. Le Secrétaire, V. Stievenart										

*Fu la présente déclaration s'élevant
à la somme de Cent quarante-trois francs
60 centimes.*

P^r la Commission directrice.

Le Secrétaire,

W. L. L.

RÉCAPITULATION.	448 Kilomètres par chemin de fer, à fr. 1.- les 5 kil.	89	60
	Id. par voie ordinaire, à fr. les 5 kil.	54	-
	3 Séjours, à fr. 18.-. le séjour.		
	TOTAL.	143	60

Certifié véritable le présent état montant à la somme de Cent quarante-trois francs Soixante centimes.

Bruxelles, le 11 Avril 1892.

Vu et certifié:
Le Directeur,

Vu et approuvé: *Ch. A. de Beaufort*
Le Ministre de l'Intérieur,

Monsieur le Comte A. de Beaufort.

ÉTAT des frais de voyage dûs au soussigné, *Membre de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture & de Sculpture*,
calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		Observations.
du	de	du	de	par chemin de fer.		par voie ordinaire.		du	du	
DÉPART.	L'ARRIVÉE.	DÉPART.	L'ARRIVÉE.	kilom.	1/2 kil.	kilom.	1/2 kil.	SÉJOUR.	1/2 SÉJOUR.	
1892										
26 Mars	Bruxelles	Amsterdam	224	-	-	-	1	-	Vente de la Collection Messechert Van Nellen- horon, à Amsterdam.	
27-28-29 id	-	-	-	-	-	-	3	-		
30 Mars	Amsterdam	Bruxelles	224	-	-	-	-	-		

RÉCAPITULATION.	448	Kilomètres par chemin de fer, à fr. 1.- les 5 kil. .	89	60
		Id. par voie ordinaire, à fr. . les 5 kil. .	72	-
	4	Séjours, à fr. 18.- le séjour.		
		TOTAL.	161	60

*Certifié véritable le présent état montant à la somme de Cent soixante-un
francs soixante centimes. -*

Bruxelles, le 11 Avril 1892

Vu et certifié :
Le Directeur,

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

P. J. Clays

Monsieur P. J. Clays. -

ETAT des frais de voyage dûs au soussigné, *Membre de la Commission directrice des Musées Royaux de Peinture & de Sculpture*,
calculés en conformité de l'arrêté royal du 31 octobre 1854.

DATES		LIEU		DISTANCES PARCOURUES				DATES		Observations.
du	de	du	de	par chemin de fer.		par voie ordinaire.		du	du	
DÉPART.	L'ARRIVÉE.	DÉPART.	L'ARRIVÉE.	kilom.	1/2 kil.	kilom.	1/2 kil.	SÉJOUR.	1/2 SÉJOUR.	
1892										
20 mars	Bruxelles à Maestricht	230	-	-	-	-	-	1/2	Vente de la Collection Philips. Neuman.	
	et retour.									
26	ius. Bruxelles à Amsterdam	224	-	-	-	-	1	-	Vente de la Collection Musscheut Van Tollenhouw.	
27-28-29	ius.	-	-	-	-	-	3	-		
30	ius. Amsterdam - Bruxelles	224	-	-	-	-	-	-		
Cologne.				678	-	-	-	4 1/2		
J'ai la présente déclaration s'élevant à la somme de deux cent seize francs 60 cent.										
P. ^r la Commission de vérification Le Secrétaire, A. Schiessens										

La présente déclaration s'élevant
à la somme de deux cent seize francs soixante centimes

Par la Commission directrice :
Le Secrétaire,
H. Schierman

RÉCAPITULATION.	678	Kilomètres par chemin de fer, à fr.	les 5 kil.	135	60
		Id. par voie ordinaire, à fr.	les 5 kil.		
	4 1/2	Séjours, à fr. 18.-		81	-
	TOTAL.			216	60

Certifié véritable le présent état montant à la somme de deux cent seize francs soixante centimes.

Vu et certifié :
Le Directeur,

Bruxelles, le 6 avril 1892.

Vu et approuvé :
Le Ministre de l'Intérieur,

Marthe de Beaufort